

DOSSIER D'INFORMATIONS



Séjour ski à Morzine

Du samedi 18 au samedi 25 février 2017

Organisé par le service commun Espace Jeunes

N° d'habilitation : 0530262SV000316

Lieu :

Dans le département de la **Haute-Savoie**, la commune de **Morzine** se situe au cœur du domaine skiable Franco-suisse des Portes du Soleil. Morzine, un bourg niché au creux des Alpes, **entre montagnes et forêts**. Vous y trouverez la douceur de vivre et le charme authentique d'un village qui n'a rien perdu de son caractère savoyard. Durant ce séjour, nous aurons accès au **domaine skiable Morzine Les gets** où l'ambiance est familiale et authentique, les pistes bordées de sapins croisent ici et là des chalets d'alpages vieux de 100 ans... Et le Mont-Blanc, bienveillant et magnifique, n'est jamais loin... **4 massifs montagneux** reliés sur 1 domaine : Pleney, Nyon, Les Chavannes et le Mont Chéry offrent une **grande diversité de pistes** pour satisfaire les skieurs chevronnés ou débutants. Le domaine skiable culmine à une altitude de 1000 m à 2019 m et est composé de **105 kms de pistes : 9 vertes, 22 bleues, 26 rouges et 8 noires**. Pour se rendre sur les pistes, nous emprunterons une navette privée et réservée par le chalet, qui nous récupèrera dans la cour de ce dernier pour nous déposer au pied de la télécabine (5 minutes de trajet).



Hébergement :

Le séjour se déroulera au centre de vacances « **L'Escalade** » situé au 670 route de Morzine – Montriond 74110 MORZINE AVORIAZ. Ce centre de vacances a été agréé par les services de la Direction Départementale De La Cohésion Sociale Et De La Protection Des Populations sous le numéro pour un 741880005 pour un effectif total de 140 personnes.

La structure du chalet sur plusieurs niveaux est parfaitement adaptée à l'accueil de groupe. Tout est conçu pour recevoir confortablement les hôtes dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Grâce à un entretien constant, au ménage quotidien et des investissements de rénovation permanents, le chalet bénéficie d'un grand confort et offre des prestations de qualité. L'Escalade propose des chambres boisées à la décoration soignée de 2 à 6 lits, toutes équipées de lavabo, douche et WC privatif. La salle de douche et les WC sont séparés. Pour le confort des hôtes, Il n'y a qu'un seul lit superposé par chambre, chaque couchage dispose de sa lampe de chevet et de sa prise électrique.

La literie est récente et confortable, les draps sont fournis. Le chalet met aussi à disposition plusieurs salles d'activités (avec TV grand écran, rétroprojecteur, lecteur DVD) dont 2 salles de boom équipées de sono, table de mixage et jeux de lumière. Sans oublier les indispensables baby-foot et tables de ping-pong. Ainsi qu'une infirmerie. A l'extérieur, on peut retrouver un vaste espace en pleine nature pour la pratique de la luge, la construction de bonhommes de neige ou autres loisirs.



Côté cuisine, le chef prépare des menus variés, équilibrés et généreux. Dans une ambiance conviviale, savourez de bons petits plats concoctés sur place et goûtez de délicieuses spécialités savoyardes.



Pour profiter pleinement du séjour, nous serons hébergés en pension complète, ce qui comprend : la restauration (petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner), le service, la vaisselle, le ménage quotidien et la fourniture des draps.

Activités :

Le séjour se déroule sur huit jours dont six journées complètes sur place. L'activité principale du séjour sera la pratique du ski alpin, 5 journées y seront consacrées. En milieu de semaine, une journée de pause sans pratique du ski permettra à chacun de se reposer et d'autres activités seront ainsi proposées. La première journée de ski, un moniteur de l'Ecole de Ski Français accompagnera le groupe de jeunes ayant le moins d'expérience sur les pistes. Le reste du séjour, l'encadrement sur les pistes sera assuré par notre équipe d'animation. Chaque soir, une veillée sera organisée par l'équipe d'animation soit à l'intérieur ou éventuellement à l'extérieur du chalet. Au cours de la semaine, nous prendrons le temps d'aller visiter le village de Morzine et d'y découvrir ses différentes ressources.

Départ et retour :

Le trajet se fait en car et est assuré par la société Cars Bleus basée à Mayenne.

- ↪ **Le départ a lieu le samedi 18 février, à 3h45 sur la place de l'église de Lassay-les-Châteaux.** L'arrivée au chalet est prévue aux alentours de 16h30. Il est demandé aux familles de fournir un pique-nique pour le repas du samedi midi. Un petit-déjeuner ainsi qu'un goûter seront fournis par l'Espace Jeunes
- ↪ **Le retour se fera le samedi 25 février, vers 17h sur la place de l'église de Lassay-les-Châteaux.** Le car partira à 5h du chalet. Pour le repas du samedi midi, le chalet fournira au groupe des pique-niques.

Matériel/équipement :

En complément de ce dossier, un trousseau indicatif pour le séjour vous est fourni. Nous vous rappelons que nous déconseillons aux jeunes d'apporter des objets de valeurs, s'ils décident d'en amener, ils sont les seuls responsables de leur matériel et la responsabilité de l'Espace Jeunes ne pourra être engagée en cas de perte ou de vol de tout objet personnel. A cet effet, nous vous informons que l'équipe d'animation aura en sa possession plusieurs appareils photos qui permettront de garder des souvenirs du séjour.

Les jeunes n'ont pas à apporter leur propre matériel de ski, une location auprès du chalet qui dispose d'un vaste choix de matériel adapté au niveau des jeunes, est effectuée pour la semaine et se compose d'une paire de ski, d'une paire de chaussures de ski, d'une paire de bâtons et d'un casque. Il est donc très important que vous remplissiez toutes les informations concernant les mensurations de votre enfant sur le dossier d'inscription.

Santé :

Si votre enfant suit un traitement médical, il faudra remettre à la directrice du séjour le jour du départ, une ordonnance récente ainsi que les boîtes de médicaments correspondantes dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice. Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

La fiche sanitaire de liaison doit être complétée dans sa totalité pour que l'équipe d'animation puisse assurer au mieux la sécurité de votre enfant. Nous vous demandons de joindre la photocopie du carnet de vaccinations pour une meilleure lisibilité de celui-ci en cas de besoin.

Dans le cadre de son séjour, l'Espace Jeunes souscrit à l'achat du forfait, pour chaque participant, à une assurance « snowrisk » qui couvre les risques liés à la pratique du ski et prend directement en charge l'ensemble des frais de recherche et de secours ainsi que le rapatriement médicalisé.

Equipe d'animation:

- Aurore CHEVALIER : Directrice du séjour, DUT Carrières Sociales option animation sociale et socioculturelle, BAFA et PSC1.
- Baptiste GERARD: animateur du séjour, BAFA et PSC1
- Théo BONDIS: animateur du séjour, BAFA et PSC1
- Anne-Sophie BIGOT : animatrice du séjour, BAFA et PSC1

Règles de vie :

- Les chambres et les différents lieux d'activités devront être maintenus propres. Chacun participera au rangement et éventuellement au ménage si nécessaire.
- Il est demandé à chacun d'adopter un comportement respectueux de la structure, du matériel et de l'environnement, ainsi qu'un langage « correct » envers toutes personnes rencontrées au cours du séjour tant dans la station que dans le chalet.
- Les horaires régissant l'organisation du séjour doivent être respectés de tous.
- Il est interdit d'utiliser son téléphone portable au cours des repas et des activités.
- Tout matériel représentant un danger quelconque est interdit.
- Il est formellement interdit d'introduire et de consommer de l'alcool ou des produits illicites au sein du séjour.

Conditions d'inscription :

Pour pouvoir participer au séjour il faut :

- Etre en bonne condition physique et ne présenter aucun problème médical pouvant altérer la participation au séjour,
- Compléter entièrement et signer le dossier d'inscription avec le règlement intérieur de l'Espace Jeunes ainsi que la fiche complémentaire relative au séjour,
- Remplir la fiche sanitaire de liaison et y joindre la photocopie du carnet de vaccinations,
- Joindre une attestation d'assurance responsabilité civile du jeune,
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités sportives de montagne de moins de trois mois à compter du début du séjour,
- Effectuer le paiement du séjour aux conditions ci-dessous présentées.

Il est obligatoire que le dossier d'inscription et toutes les pièces soient complétés entièrement car les informations demandées sont toutes importantes pour l'équipe d'animation.

Tarif et conditions de paiement :

Afin de garantir un accès à tous, le service commun Espace Jeunes en partenariat avec la CAF et la MSA a instauré une tarification modulée. Cette dernière s'applique en fonction du quotient familial.

- Si votre quotient familial est inférieur à 900 (Tarif 1) le prix du séjour s'élève à 330€.
- Si votre quotient familial est supérieur à 900 (Tarif 2) le prix du séjour s'élève à 346,50€.

Si votre enfant n'a pas encore participé aux activités loisirs au cours de l'année en cours, il faudra payer la cotisation annuelle à l'Espace Jeunes (Valable de juillet à juillet), ce dernier permet d'accéder à toutes les activités proposées par l'accueil de loisirs.

- Si votre quotient familial est inférieur à 900 (Tarif 1) le prix de la cotisation s'élève à 15€.
- Si votre quotient familial est supérieur à 900 (Tarif 2) le prix de la cotisation s'élève à 15,75€.

Si votre Quotient familial est inférieur à 900, merci de nous fournir un justificatif lors de votre inscription pour que nous puissions appliquer le Tarif 1.

Pour les familles qui le souhaitent, nous offrons la possibilité de régler le montant du séjour en deux fois, soit deux fois 165€ ou deux fois 173,25€. Le premier règlement doit être versé **au plus tard le 9 décembre 2016** avec la remise du dossier d'inscription. Le deuxième paiement sera effectué **entre le 10 janvier et le 31 janvier 2017**.

Le prix du séjour comprend tout (pension complète, forfaits, location de matériel, assurance, activités) si vous donnez de l'argent de poche à votre enfant il lui servira à acheter ce qui lui plaît, ce dont il a envie.

Réunions :

- ❖ Pour les jeunes (préparation du séjour) : Mercredi 21 décembre de 14h30 à 17h30 à l'Espace Madiba
- ❖ Pour les familles (informations) : Mercredi 21 de 17h30 à 18h à l'Espace Madiba

Merci de nous confirmer votre présence ou non soit par mail ou par téléphone avant le 14 décembre 2016.

Communication:

Une question, un renseignement avant le départ ? N'hésitez pas à nous contacter nous sommes à votre disposition par téléphone au 06.25.42.80.31 ou au 09.64.44.75.02, à l'adresse mail suivante : aurore.chevalier@mayennecommunaute.fr ou bien au local jeunesse situé au 2^{ème} étage de l'Espace Madiba, sur la place de l'église à Lassay-les-Châteaux.

Vous serez informé du déroulement du séjour sur la boîte vocale 5 sur 5 séjour. Vous pourrez tout au long du séjour, consulter le message quotidien posté par notre groupe sur la boîte vocale. Une carte avec le mode d'emploi de la boîte vocale vous sera remise lors de de la réunion d'informations.